



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Déclaration de l'agriculteur locataire Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles

Année d'imposition foncière : 2024

Dans le cas des biens-fonds qui sont exploités par un locataire, celui-ci doit posséder un numéro du Programme d'inscription des entreprises agricoles (PIEA) valide ou bénéficier d'une exemption, afin que le bien-fonds soit admissible au Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles.

Section A : Renseignement sur l'agriculteur locataire

Nom de ou des agriculteurs locataires

Numéro de téléphone principal de l'entreprise	Autre numéro de téléphone de l'entreprise	Adresse électronique

Fournir un numéro du PIEA valide pour l'agriculteur locataire

Numéro du PIEA de l'agriculteur locataire	Pour obtenir un numéro du PIEA, ou pour plus d'information, le locataire doit appeler Agricorp au 1 866 327-3678.

OU Indiquer votre admissibilité à une exemption

L'agriculteur locataire bénéficie d'une exemption pour des motifs religieux dans le cadre du PIEA.

Veillez soumettre avec ce formulaire une copie de la lettre d'exemption que le locataire a reçu du Tribunal d'appel de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales. Pour obtenir des renseignements sur la façon de demander cette exemption, visiter agricorp.com/impotagricole ou appeler Agricorp.

Section B : Renseignements sur le propriétaire du bien-fonds

Nom du ou des propriétaires du bien-fonds	Numéro de téléphone principal de l'entreprise

Numéro de rôle du ou des biens-fonds exploités par le locataire nommé à la section A

Joindre des pages additionnelles au besoin.

2023-01-16

Section C : Déclaration de l'agriculteur locataire

À titre d'agriculteur locataire, je comprends, j'accepte et je certifie que :

1. J'exploite le ou les biens-fonds inscrits à la section B et que je possède un numéro du PIEA valide ou que j'ai demandé une exemption.
2. Les renseignements contenus dans ce document, ou qui sont soumis à Agricorp dans le cadre du programme ou dans le cadre d'autres programmes administrés par Agricorp ou le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO), peuvent être partagés entre Agricorp et tout ministère ou organisme gouvernemental, la Société d'évaluation foncière des municipalités, et des municipalités, et ce, à des fins d'administration, de vérification et d'évaluation du programme.
3. J'autorise le propriétaire du bien-fonds à fournir mon numéro du PIEA ainsi que les renseignements relatifs à mon exploitation agricole à Agricorp et à la Société d'évaluation foncière des municipalités dans le but de déterminer mon admissibilité en vertu du Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles.

Signature de l'agriculteur locataire (non exigée pour les formulaires envoyés par courrier électronique)

Date (AAAA/MM/JJ)

X

Note

La soumission du présent formulaire par courrier électronique sera traitée comme équivalant à une signature électronique.

Section D : Soumission du formulaire rempli

Courrier, télécopieur ou courriel

Agricorp
1 Stone Rd. W.
C.P. 3660, succ. Centrale
Guelph ON N1H 8M4
Télec. : 519 826-4118
contact@agricorp.com

Des questions?

1 888 247-4999
agricorp.com
contact@agricorp.com
ATS : 1 877 275-1380
Formats accessibles disponibles

Avis de collecte de renseignements personnels : Agricorp recueille des renseignements personnels pour le Programme d'imposition foncière des biens-fonds agricoles en vertu de la *Loi sur l'évaluation foncière* et de son règlement. Les renseignements personnels serviront à déterminer l'admissibilité au programme et ils seront partagés avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario ainsi qu'avec la Société d'évaluation foncière des municipalités. Les renseignements personnels sont traités conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Veuillez adresser vos questions concernant la collecte des renseignements au conseiller à la protection des renseignements personnels et agent chargé de la conformité d'Agricorp, C.P. 3660, succ. Centrale, Guelph ON N1H 8M4, Téléphone : 1 888 247-4999 ou par courrier électronique à l'adresse ian.cowbrough@agricorp.com.